



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE

SE FORMER

Je choisis un métier du social

Humanité



Solidarité



Engagement
Accompagnement

ASS, C'EST QUOI ? ?

L'assistante et l'assistant de service social accompagnent des personnes et des familles en vue d'améliorer leurs conditions de vie et de favoriser l'autonomie des personnes concernées.

ASSISTANT / ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL



OÙ EXERCÉ L'ASS ?

Elles et ils exercent dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles, en menant des interventions sociales individuelles ou collectives. Leurs champs d'intervention sont diversifiés : l'accès aux droits et aux soins, l'insertion sociale, la protection de l'enfance, la dépendance, les addictions, etc...

DÉCOUVREZ LA VIE DE L'ÉCOLE SUR @PRAXISALSACE



6 SEMESTRES

alternant théorie et pratique (stages)

3 PARCOURS

En voie directe, en apprentissage
ou en parcours individualisé

4 BLOCS DE COMPÉTENCES

Concevoir et conduire un accompagnement social global
favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des
conditions de vie

Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus
et des collectifs dans un but d'émancipation

S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en
lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale

S'inscrire dans un contexte
professionnel du travail social

REJOINDRE L'ÉCOLE

Qui ?

Post Bac, demandeur·euse·s
d'emploi, salarié·e·s

Comment ?

Sélection sur dossier
et entretien individuel

Une question relative à l'admission à la formation ?

selection@praxis.alsace

www.praxis.alsace/formations/assistant-de-service-social

**RETROUVEZ LA DESCRIPTION
COMPLÈTE SUR NOTRE SITE**



PRAXIS, C'EST AUSSI...

Des semaines thématiques



Des mobilités à l'international



Des ateliers de recherche



Des sessions intra et inter filières

